



ESPACES-TEST

Une démarche innovante
pour le développement de
l'agriculture biologique
en Alsace et en Lorraine



SOMMAIRE

ÉDITO	2
Vers de nouvelles formes de coopérations	2
Vers de nouveaux enjeux et perspectives	3
 PRÉAMBULE	 4
L'espace-test, un outil innovant au service de l'installation en agriculture biologique	4
Terre de Liens, Historique et Objectifs	5
Terre de Liens Alsace et Lorraine en actions	6
L'enjeu de l'eau en Alsace-Lorraine	7
 EXPÉRIENCES	 8
Les Prés d'Amont à Blois	8
Les Champs des Possibles à Toussacq	10
Le Gerموir à Ambricourt	12
Les Îlots Paysans d'Auvergne	14
Les Espaces-Test Agricoles du Verdon	16
La Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne 44 (CIAP 44)	18
 CONCLUSION	 20
 GLOSSAIRE	 22
 BIBLIOGRAPHIE	 23
 NOTES	 24

Vers de nouvelles formes de coopérations

À la genèse des différentes expériences d'espaces-test agricoles, il faut rechercher la réponse à un constat commun : difficulté de renouvellement des actifs agricoles, obstacles rencontrés par les porteurs de projets hors cadre familiaux pour investir le métier d'agriculteur, volonté de nombreux acteurs locaux de participer à la relocalisation de l'agriculture pour des produits alimentaires de qualité et de proximité.... C'est donc dans le cadre d'une démarche de développement territorial « ascendante » et collective que sont apparus les espaces-test.

Une base : des valeurs communes

La diversité des expériences a fait éclore sur les territoires péri-urbains et ruraux une multitude de formes d'espaces-test issus des enjeux locaux, du contexte historique, des paysages institutionnels et des acteurs eux-mêmes. Ainsi ces projets participent à l'invention de nouvelles formes de coopérations territoriales en s'inscrivant dans des dynamiques multipartenariales. Mais au-delà des fondamentaux, un socle de valeurs communes défendues au sein du réseau RENETA doit permettre d'ancrer cette coopération : prendre en compte la diversité des parcours des porteurs de projets, travailler dans le sens de l'autonomie de la personne, promouvoir une agriculture respectueuse de l'homme et de l'environnement et ancrée dans les territoires.

Un point commun : la diversité

Les espaces tests permettent également de rassembler des acteurs qui n'avaient pas forcément l'habitude de travailler ensemble. Ce qui pose quelques fois la question de la gouvernance de ces projets.

Ainsi : organisations d'agriculteurs (Chambres d'agriculture, groupes de développement agricoles biologiques,...), associations d'accompagnement à la création d'activité, associations de développement agricole et rurale dites d'éducation populaire, communautés de communes, d'agglomération, Pays, Parcs naturels, lycées agricoles, couveuses, société civile, se retrouvent dans une dimension collective et mobilisent une grande palette de compétences et d'expertises au service de l'installation.

Cette diversité et la pluralité des formes et des objectifs sont précieuses et constituent la richesse des espaces tests en France. Elle est à préserver de la tendance naturelle à vouloir modéliser des formes d'espaces-test transposables sur tous les territoires.



Vers de nouveaux enjeux et perspectives

Avec une quinzaine d'espaces-test en fonctionnement ou prêts à l'être, l'expérience du réseau nous porte à reformuler les formes de développement de ces outils autour de différents enjeux.

➔ **La question du portage juridique** : des plus informels, aux plus élaborés dans le cadre d'association loi 1901 par exemple, les portages « classiques » atteignent aujourd'hui des limites sur les plans juridiques, statutaires des porteurs de projet, sur le modèle économique pour pérenniser les espaces-test et sur l'installation en sortie de test.

L'ancrage des espaces-test dans une dynamique d'économie sociale et solidaire amène certains sites à réfléchir à l'utilisation de formes d'entreprises coopératives (SCOP, CAE) pour porter les espaces-test voire installer les porteurs de projets dans un cadre plus coopératif qu'individuel.

➔ **La question du foncier** : malgré la mobilisation de collectivités locales, conscientes de leur capacité à intervenir sur la préservation de terres fertiles pour l'agriculture via l'implantation d'un lieu test ou la mise à disposition de foncier pour l'installation, les problèmes subsistent pour la recherche et l'attribution du foncier. Il est donc nécessaire d'inventer de nouvelles alliances et outils pour favoriser l'accès au foncier avec les partenaires institutionnels (SAFER, conseils régionaux). Terre de Liens, de part sa capacité à générer un nouveau champ de dialogue autour de la question foncière doit contribuer (et c'est déjà le cas sur certains sites) à financer des lieux test avec la société civile afin de consolider les politiques de préservation de terres fertiles et éviter toutes velléités de spéculation foncière autour de ces lieux dédiés à la création d'activités durables et à la relocalisation de l'agriculture.

➔ **La question de l'accompagnement** : bien que le besoin de tester son projet dans le cadre d'une installation progressive soit un des enjeux des espaces-test, ils se heurtent actuellement à un problème de recrutement.

Cette situation impose là aussi d'imaginer des « systèmes locaux d'accompagnement » dans lesquels Terre de Liens a toute sa légitimité. Ces partenariats locaux doivent se structurer autour des territoires des espaces-test afin de renforcer la coopération de l'« amont » c'est-à-dire du recrutement, à l'« aval » avec l'installation pérenne du porteur de projet.

On observe dans certaines régions une tendance à la structuration des projets par certaines institutions, sans parler de « récupération » des dispositifs à des fins stratégiques voire économiques. Il faut donc rester vigilant au maintien des valeurs de l'Économie sociale et solidaire et des valeurs portées par le réseau Reneta dans la formalisation de ces lieux. Terre de Liens, participe au sein du réseau RENETA à l'essaimage des espaces-test et à leur accompagnement sur les territoires avec les collectivités et les acteurs concernés par la création d'activités et la mise en œuvre de projets collectifs. Ainsi par la capitalisation et la mutualisation des expériences, Terre de Liens et RENETA coopèrent pour expérimenter de nouveaux paradigmes pour l'agriculture.



Alain DANEAU

Chargé de mission à la Bergerie Nationale sur les espaces-test

Trésorier du réseau RENETA

Administrateur Terre de Liens Aquitaine

L'ESPACE-TEST, un outil innovant au service de l'installation en agriculture biologique

A lors qu'un nombre croissant d'exploitants (certifié AB ou non) ne trouve pas de repreneur pour leur ferme, les porteurs de projet non issus du milieu agricole désignés comme « hors-cadre familial », sont confrontés à une série d'obstacles pouvant compromettre leurs projets d'installation, limitant ainsi le nombre d'installations en agriculture biologique. Ces obstacles sont divers : manque d'expérience et de pratique du métier, déficit de compétences techniques, commerciales et entrepreneuriales, maturité du projet insuffisante lorsqu'une opportunité foncière se présente ...

En Alsace comme en Lorraine, Terre de Liens, mais aussi d'autres partenaires (CGA, OPABA, CFPPA, Point info installation) constatent que malgré un nombre croissant de stagiaires HCF dans les formations, peu d'installations se concrétisent et beaucoup de jeunes agriculteurs quittent nos régions ou restent salariés.

En Alsace comme en Lorraine, l'inadéquation des outils d'accompagnement prévus pour les installations familiales, autorise les deux associations Terre de Liens à envisager des formes nouvelles d'accompagnement des HCF, en étant force de proposition au sein du réseau des partenaires institutionnels, professionnels et de l'économie sociale et solidaire.

Une solution d'accompagnement, cantonnée jusqu'alors à d'autres champs de l'économie, commence peu à peu à se développer en France : l'espace-test agricole.

Qu'est-ce que le test ?

Le test d'activité agricole consiste à tester, tout en étant accompagné par un réseau d'agriculteurs tuteurs formés, un projet de création d'une activité agricole, dans un cadre juridique et matériel sécurisé, sur un lieu donné et pour un temps défini.

CELAVAR

Le développement des espaces-test en Alsace - Lorraine

Pour accompagner le développement des espaces-test en Alsace et en Lorraine, à la suite d'une étude menée en 2012 et 2013, Terre de Liens Alsace et Terre de Liens Lorraine ont édité cette étude d'opportunité composée de deux parties :

- ➔ **Un recueil d'expériences** permettant d'illustrer la modélisation des espaces-test selon les problématiques locales rencontrées.
- ➔ **Des fiches thématiques** reprenant les principaux enjeux et outils à aborder en vue de créer un espace-test.



TERRE DE LIENS Historique et Objectifs

Initiée à la fin des années 90 et constituée en 2003, l'association Terre de Liens propose de changer notre rapport à la terre, l'agriculture, l'alimentation et la nature, en faisant évoluer notre rapport à la propriété foncière en proposant aux consommateurs de s'impliquer dans la gestion du bien commun qu'est la terre.

Valorisant les dimensions collectives et solidaires pour l'accès à la terre et sa gestion, les membres de Terre de Liens agissent, débattent et soutiennent les modes de consommation et les pratiques agricoles durables pour l'humanité et sa planète. Terre de Liens participe ainsi à recréer une responsabilité individuelle et collective, favorisant le maintien d'une agriculture diversifiée, respectueuse des hommes, des ressources naturelles et de l'environnement.

Ses missions

- ➔ **Accompagner des porteurs de projet** sur les territoires pour l'accès au foncier
- ➔ **Acquérir des terres** pour y maintenir une agriculture soutenable
- ➔ **Impliquer la société civile** dans l'aménagement des territoires
- ➔ **Interpeller les acteurs politiques, syndicaux et associatifs** afin de replacer la gestion foncière au cœur de leurs enjeux.

TERRE DE LIENS, c'est...

Un mouvement associatif

Créée à l'échelle nationale, l'association a essaimé. Les associations régionales couvrent aujourd'hui l'ensemble des régions métropolitaines au travers de 19 associations. Celles-ci, leurs ambassadeurs, bénévoles, groupes locaux, salariés, participent à faire évoluer les réflexions sur l'accès au foncier et agissent concrètement dans l'accompagnement d'acquisition collective de foncier pour des projets en agriculture durable. L'association nationale poursuit un objectif de mutualisation des moyens des associations territoriales et gère des chantiers collectifs tel que le travail auprès des collectivités, la communication, l'animation de l'équipe.

La Foncière

La Foncière Terre de Liens est née du besoin de créer un outil d'investissement citoyen qui permette la mobilisation d'épargne pour l'acquisition collective et solidaire de foncier pour des projets agricoles respectueux des hommes et de l'environnement.

La Foncière compte fin 2012 : 140 fermiers ou locataires ; 79 fermes ont été acquises, représentant une surface de 1878 ha avec 34 maisons et 125 bâtiments.

La Fondation

La Fondation reconnue d'utilité publique en mai 2013, a la possibilité de recueillir des fermes données par des propriétaires privés ou publics qui souhaitent préserver leur bien à long terme. De part ses statuts, la Fondation ne revend pas les terres qu'elle acquiert ou reçoit en don.

La vocation agricole des lieux est donc maintenue et la terre cultivée selon le cahier des charges de l'Agriculture Biologique, hors des marchés spéculatifs.



TERRE DE LIENS Alsace et Lorraine en actions

L'Arpent Vert

Sylvain, ancien policier et ses fils Alexis et Gilles

Reprise de 2 ha pour créer un atelier en maraîchage bio et circuits-courts



Bois Nathan

Isabelle et David, ouvriers en reconversion professionnelle

Reprise d'une ferme d'élevage en Bio sur 160 ha, 146 ha préservés d'un démantèlement par la Foncière.



La Ferme du Brézouard

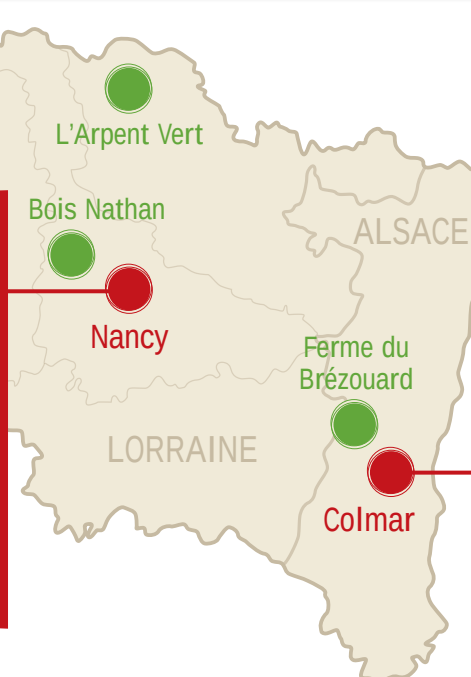
Christian, proche de la retraite associé à Jean-Philippe, jeune agriculteur

Acquisition par la Foncière du bâtiment d'élevage et d'une dizaine d'hectares pour sécuriser la transmission et garantir le maintien de paysages ouverts.



Terre de Liens Lorraine Bureau de Nancy

- Une cinquantaine d'adhérents et une quinzaine de bénévoles
- Une salariée à temps plein
- 512 900 € collectés auprès d'épargnants solidaires au profit des projets en Lorraine



Terre de Liens Alsace Bureau de Colmar

- Une centaine d'adhérents, une vingtaine de bénévoles dans toute la région
- Une salariée à temps plein
- 380 000 € collectés auprès d'épargnants solidaires au profit de projets en Alsace

En Lorraine et Alsace, les projets accompagnés recouvrent diverses productions par la transmission de fermes en agriculture biologique et biodynamique :

- Maraîchage, élevage et transformation, polyculture, plantes médicinales et aromatiques
- Une soixante de porteurs de projets suivis chaque année sur les deux régions
- Un accompagnement à la transmission des fermes bio sans repreneurs
- Plusieurs projets d'installation d'activités agricoles en partenariat avec des collectivités locales



L'enjeu de l'eau en Alsace-Lorraine

Les derniers résultats sur **la qualité de l'eau et des milieux aquatiques** diffusés par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse en 2012, montrent que, pour les eaux souterraines, nitrates et pesticides dus à l'activité agricole demeurent les principales causes de pollution. Pour retrouver un bon état écologique des masses d'eau dégradées par l'activité agricole, l'agriculture biologique constitue une solution efficace, économe et durable.

De nombreux agriculteurs cherchent des repreneurs, nombre d'élus souhaitent collaborer au dynamisme de leurs villes et villages et y améliorer la qualité de vie environnementale et économique. Le potentiel de création d'emplois autour de projets agricoles orientés vers la consommation locale de produits biologiques est une perspective fédératrice et dynamisante pour les territoires.

L'accompagnement de Terre de Liens en Alsace et en Lorraine

Terre de Liens, en Alsace et en Lorraine, accompagne chaque année **60 porteurs de projet** susceptibles de s'installer en agriculture biologique sur les deux régions.

60 % de ces porteurs de projet souhaitent réinvestir la terre en agriculture biologique sur des zones où l'état des eaux est dégradé avec des projets de petit élevage ou de maraîchage.

Peu d'accompagnements sont suivis rapidement d'installations, et ce, pour plusieurs raisons :

- ➔ **Le projet n'est pas encore assez mûr** pour permettre l'installation, les futurs agriculteurs manquent de pratiques, de compétences techniques
- ➔ **La terre n'est pas disponible** dans leur périmètre de recherche, l'accès à la terre étant limité, notamment par leur statut de hors cadre familial
- ➔ Les démarches vers les collectivités susceptibles de libérer du foncier **n'ont pas abouti**
- ➔ Le lien avec les agriculteurs du territoire souhaitant transmettre leur ferme n'est pas facile car ils ne sont pas du milieu agricole

Et dans les autres régions...

Depuis 3 ans, plusieurs futurs agriculteurs bio ont déjà quitté les régions Alsace et Lorraine pour s'installer ailleurs en France en raison de ces freins.

Terre de Liens propose dans ces régions l'espace-test comme levier de l'installation agricole biologique, en complément du travail déjà fait par les partenaires en place dans le domaine de la conversion des exploitations existantes en agriculture biologique.

Il constitue un outil essentiel pour pallier ce déficit d'installation en agriculture biologique malgré le potentiel existant de candidats et contribuer ainsi à la reconquête et la préservation de l'eau.

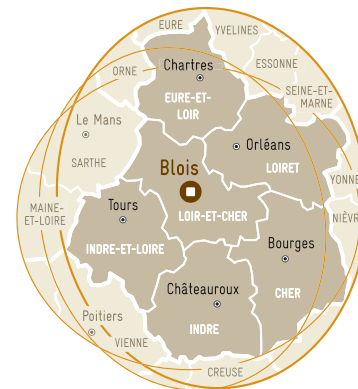
Des formations à destination des porteurs de projet sur les enjeux liés à l'eau sont à initier au sein des espaces-test afin de montrer que l'agriculture biologique en termes de protection de la ressource en eau est un outil efficace et économe.

Page web à consulter :
«Les données sur l'eau et les milieux aquatiques»
www.eau-rhin-meuse.fr/donnees_sur_l_eau



LES PRÉS D'AMONT à Blois

Un espace-test issu de la coopération de structures existantes



À l'origine :

En classifiant des réserves foncières inconstructibles, le plan de gestion du risque inondation de l'agglomération de Blois a amené les élus locaux à repenser la place de l'agriculture sur leur territoire. Afin de répondre à la forte demande de légumes locaux et biologiques sur le territoire, l'orientation choisie a été de privilégier le maraîchage biologique sur ces espaces.

Pôle de formation en maraîchage biologique depuis 1999, le Lycée Horticole de Blois a ainsi été le maillon central pour la création d'un dispositif de couveuse d'entreprises agricoles.

Les partenaires engagés :

Réunis par la problématique de l'installation en maraîchage, l'initiative de l'espace-test a été portée par :

➔ **Le Lycée Agricole de Blois** : mise à disposition de 2 ha de foncier certifié Bio, mise à disposition et entretien du matériel de culture, de 300 m² d'abris froids, et d'un bureau partagé.

➔ **Val Bio Centre** : apporte l'encadrement technique et un débouché pour les productions, un tutorat possible auprès d'un agriculteur expérimenté issu du groupement.

➔ **Mature entreprise** : la couveuse d'entreprise généraliste porteuse du cadre statutaire. Elle coordonne le comité de sélection, signe le contrat CAPE et le contrat d'accompagnement, accompagne la gestion d'entreprise notamment au travers de formations collectives (non-techniques) et la mise à disposition d'outils comptables et de stratégies de commercialisation.

➔ **Le Pays des Châteaux et l'agglomération de Blois** sont également partenaires du projet par la mise en réserve de foncier dédié à l'agriculture et au maraîchage biologique, en particulier en zone péri-urbaine, afin de faciliter la sortie positive du test.

Production : Maraîchage bio.

En Alsace, en Lorraine

Plusieurs jeunes installés en maraîchage bio rencontrent des difficultés du fait de leur manque d'expérience au sortir de la formation mais aussi :

- ➔ **Le salariat non adapté à la période transitoire** auquel s'ajoute la difficulté à trouver des postes,
- ➔ **L'accès au foncier réputé difficile qui tend à faire accepter des terrains moins adaptés**, ou à saisir la première opportunité qui se présente sans garantie agronomique, technique et économique de réussite.
- ➔ **L'absence d'un maillage professionnel dédié à l'accompagnement** des hors cadre familiaux, en lien avec les citoyens et les structures de l'Economie Sociale et Solidaire, notamment.



Fonctionnement :

Le porteur de projet bénéficie :

- D'un contrat CAPE (voir fiche thématique)
- De formations collectives à la carte et d'un rendez-vous mensuel par Mature entreprise,
- D'un accompagnement technique hebdomadaire par un tuteur, complété par des apports ponctuels du technicien de Val Bio Centre
- D'un accompagnement de proximité par le Lycée Agricole, formé autour d'un rendez-vous mensuel, (voir fiche thématique)
- D'une avance de trésorerie permise par le chiffre d'affaire excédentaire de l'atelier horticole du lycée, à rembourser sur les productions de l'année.

Le **Lycée Horticole de Blois et Val Bio Centre** interviennent sur l'espace-test à moyen constant, c'est-à-dire que la structuration de l'espace-test a été pensée sans recrutement d'un animateur dédié.

Mature Entreprise prélève 7 % HT du chiffre d'affaires des porteurs de projet en test pour couvrir ses frais de fonctionnement. La contribution des tuteurs est valorisée auprès de la Région qui finance via Bio Centre 80 € par demi-journée d'intervention.

La commercialisation peut être assurée par le **groupement de producteur Val Bio Centre**, pour les porteurs de projet qui le souhaitent. Cette opportunité est d'autant plus intéressante que les porteurs de projet n'ont pas la possibilité de rester sur le site à l'issue du test et doivent anticiper leurs débouchés ultérieurs en fonction de leur futur site d'installation.

Le portage du foncier

1 ha appartenant au Lycée Agricole. Terrains mis à disposition par la ville de Blois au lycée pour la durée du test.

Cas particulier : terrains apportés par le porteur de projet lui-même donc hors du site du lycée. Il a pu néanmoins bénéficier du « support espace-test ».

Coordination de l'espace-test

Bio Centre est l'animateur du comité de pilotage. Coordination globale assurée par Mature entreprise et le Lycée Agricole (réunion téléphonique hebdomadaire). Coordination technique assurée par le Lycée Agricole avec les tuteurs et le technicien de Val Bio Centre.

Forces



- Un réseau d'acteurs de la formation agricole pré-existant, une personne au quotidien sur le site
- Des débouchés assurés par une coopérative de producteurs
- L'appui de la collectivité et les perspectives d'installation assurés par un inventaire foncier

Points de vigilance



- Préparation de la sortie du test : recherche de foncier, travail sur les débouchés
- Diversité des moyens de production sur le site pour éviter une forme de formatage
- Capacité des intervenants à travailler à moyens constants



La parole à : Brigitte Macrez, Lycée Horticole de Blois

« Le débouché garanti par Val Bio Centre oblige à une planification des cultures bien particulière, qui est suivie par le technicien qui passe chaque semaine une heure environ sur la parcelle du couvé. Ce débouché permet de borner l'activité (calendrier, rotation) avec un objectif de qualité à respecter. J'interviens davantage au quotidien et à la demande du couvé. C'est une posture d'accompagnement qui interroge : il faut s'astreindre à une certaine rigueur tout en gardant de la souplesse. Il faut pouvoir laisser faire des erreurs, informer mais laisser faire, car ce sont de futurs chefs d'exploitations »

LES CHAMPS DES POSSIBLES à Toussacq (Villenauxe-la-Petite)

Contribuer au développement de filières déficitaires



À l'origine :

Dès 2006, les AMAP Île de France ont constaté un manque de production par rapport à la demande de consommateurs, souhaitant de plus en plus des produits issus d'une agriculture de proximité. Ces déficits de production étaient liés aux problèmes d'installation, aux difficultés économiques des agriculteurs ainsi qu'à la diminution du nombre d'actifs agricoles et de leur isolement. Après de nombreuses démarches pour mobiliser du foncier, la ferme de Toussacq a permis le développement de la couveuse d'activités agricoles. Les **Champs des Possibles** sont nés !

Les partenaires engagés :

- ➔ **L'association loi 1901 Les Champs des Possibles** : accompagnement des porteurs de projet, déclarée exploitation agricole.
- ➔ **Pôle ABIOSOL** : GAB, AMAP Île de France, Terre de Liens ; parcours à l'installation intégrant Les Champs des Possibles, formations collectives, mobilisation de finances solidaires nécessaires à l'installation....
- ➔ **Réseau AMAP Île de France** : membre fondateur des Champs des Possibles (organisation de journées d'échanges de pratiques et de savoirs techniques et d'entreprise).

➔ **CFPPA Brie Comte Robert (BPREA agro-écologie)** : rôle de fléchage des porteurs de projet vers la couveuse, organisation de formations complémentaires techniques au même titre que le GAB.

➔ **As 77 (regroupement de centres de gestion et d'associations agricoles)** : formations en comptabilité et suivi personnalisé en comptabilité et gestion.

➔ **Terre de Liens** : veille foncière, facilitation de l'accès au foncier

Productions :

Maraîchage bio (développement à moyen terme vers les grandes cultures et l'élevage).



En Alsace, en Lorraine

- ➔ **Développement des filières en réponse à la demande des consommateurs.**
- ➔ **Nécessité de structurer les débouchés** en parallèle de la diversification des exploitations.
- ➔ **Coopération entre acteurs en vue du maintien d'un réseau de fermes, petites et moyennes, dans un contexte de forte pression foncière.**

Fonctionnement :

Les Champs des Possibles mettent à disposition pendant un à trois ans :

- Des moyens de production pour tester le projet (foncier, matériel agricole...)
- Un statut et un hébergement juridique (SIRET, couverture sociale...)
- Un accompagnement technique, en comptabilité et gestion, un accompagnement de projet de vie.
- Une mise en relation avec des clients (AMAP, Biocoop, etc.)
- Une insertion dans le milieu socio-professionnel local (GAB, SAFER, Chambre d'Agriculture, Terre de Liens, etc.)
- Une préparation de la future installation (recherche de terres, montage de prévisionnels économiques, inscription dans le PPP...)

Le portage du foncier

Proche de la retraite, **Jean-Louis, polyculteur-éleveur et maraîcher en Amap**, a souhaité **transmettre la ferme** où il était né et qu'il avait lui-même **convertie à l'agriculture biologique**. Pour cela, il a fait appel à **Terre de Liens**.

73 ha de l'exploitation acquis par la Foncière Terre de Liens, ont permis l'installation de Clément et Mathieu. Clément, qui accompagnait Jean-Louis depuis deux ans en tant que salarié agricole, est maraîcher sur six hectares. L'innovation du projet repose sur la création sur ce site de la couveuse d'activités agricoles, Les Champs des Possibles, qui s'est installée sur deux hectares.

En complémentarité, des exploitations professionnelles en agriculture biologique et AMAP, disposant de foncier et d'un parc de matériel disponibles, peuvent accueillir un ou plusieurs couvés, afin de leur faire partager leur expérience et leur savoir-faire.

Forces



- Nombre de candidats à l'installation grandissant
- Mobilisation d'un réseau de partenaires autour du couvé (AMAP, GAB, Terre de Liens...)
- Accompagnement par des agriculteurs tuteurs
- Libération de foncier par des collectivités et des agriculteurs

Points de vigilance



- Le modèle associatif économique de la couveuse (comptabilité et gestion)
- Structuration dans la mise à disposition du foncier, des moyens de productions au sein de la couveuse



Marc, couvé en maraîchage, site de Toussacq

En reconversion professionnelle du secteur du tourisme dans lequel il a travaillé pendant une dizaine d'années, Marc a intégré le site de Toussacq en pré-test fin 2012, site qu'il connaissait bien puisqu'il y avait été salarié en 2011. À cette expérience préalable s'ajoutaient un BPREA réalisé en 2012 et une saison de salariat sur une autre exploitation. L'ensemble a été validé comme équivalente à une phase d'immersion et a permis d'accueillir Marc directement en phase « autonomie ». En 2012, en marge du BPREA, Marc avait été accompagné par les Champs des Possibles dans le cadre d'un projet collectif d'installation avec trois autres stagiaires. En 2013, Marc sera tutoré par Jean-Louis et en contrat avec le groupe Pomme d'Amap à Ivry.



LE GERMOIR à Ambricourt

Quand les structures associatives et citoyennes sont à l'initiative

À l'origine :

Le Gerموir, c'est à la fois une idée et un lieu. Une terre bio où les idées peuvent prendre racine ! Ses responsables définissent le Gerموir, comme une pépinière d'activités agricoles, biologiques et rurales. L'agriculteur en devenir peut y apprendre son métier et côtoyer l'herboriste, le mécanicien agricole ou encore le fabricant d'éoliennes familiales. C'est ce partage d'expériences qui fait en partie la force du lieu.

Ce centre, créé en 2004 dans un ancien corps de ferme adossé à 4 ha de terres bio, est riche de l'histoire de la famille Boutin, précurseur, avec d'autres, d'une agriculture à dimension humaine et bio. L'idée du centre d'expérimentation le Gerموir s'inscrit dans le prolongement de cette histoire.

Le Gerموir est composé de terres agricoles en bio en location pour tester son projet d'entreprise mais aussi de bureaux, ateliers en location et de services mutualisés pour les porteurs de projet.

Ce projet collectif, au-delà de la création d'emplois, entend contribuer à renouer avec le concept de souveraineté alimentaire des territoires, par l'installation de paysans, la création d'activités dans les espaces ruraux, et un lien retissé entre producteurs et consommateurs.



Les partenaires engagés :

Le projet est porté par un collectif d'associations coordonné par l'AFIP Nord-Pas-de-Calais. Fort d'un réseau de citoyens, bénévoles, militants dynamiques et engagés, les partenaires impliqués sont :

➔ **AFIP** Réseau national associatif : il favorise un développement écologique et solidaire en proposant accompagnements, sessions de formation et appui à la création d'activités agricoles avec le collectif « De l'envie au projet » (dont font partie **Avenir** et **À petits pas**)

➔ **La couveuse d'activité «Chrysalide» et l'association «À petits pas»** proposent un accompagnement personnalisé des porteurs de projet et une possibilité de se tester en étant entourés d'un réseau d'experts et hébergés juridiquement.



En Alsace, en Lorraine

- ➔ **Développement des circuits courts** important au cours des 5 dernières années (AMAP, vente à la ferme...).
- ➔ **Cloisonnement des parcours proposés** aux porteurs de projet en agriculture inadapté à la diversité des projets de chacun.
- ➔ **Volonté de collaboration entre les structures de l'économie sociale et solidaire.**



➔ **L'association Avenir** soutient les installations sur les petites fermes dans une démarche d'agriculture paysanne : conseils, formations, chantiers, appui à la création d'AMAP, accompagnement individuel des porteurs de projet exclus des aides nationales (prêt à taux 0...). Elle permet de rencontrer des personnes ayant créé leur activité ou en projet de création, pour faire le point sur leurs réussites, difficultés et pratiques. Ces journées sont ouvertes à tous les porteurs de projet, ruraux ou agricoles.

➔ **L'association Accueil Paysan** accompagne et met en réseau des paysans qui, prenant appui sur leur activité agricole, se diversifient par le développement d'accueil touristique et social en lien avec les acteurs locaux (découverte de la ferme, accueil social, gîte...).

➔ **Mais aussi** Graines de Saveurs, ARCADE, Cap Vent, Au Phil des Saisons, VIVABIO, le GABNOR, Inser'action 62

Forces



- ➔ Portage du foncier par Terre de Liens
- ➔ Débouchés assurés par les citoyens à l'initiative
- ➔ Souplesse de la structure juridique porteuse de l'espace-test
- ➔ Échanges constants entre créateurs d'activités en milieu rural

Points de vigilance



- ➔ Diversité d'activités nécessaire de la structure porteuse de l'espace-test
- ➔ Formation des citoyens à l'accompagnement du couvé

Productions : Maraîchage bio, petits élevages, porcs en plein air, plantes médicinales et autres productions en bio.

Fonctionnement :

La pépinière d'activités agricoles propose :

- ➔ Une démarche d'installation progressive (de douze à vingt-quatre mois contrat CAPE) permettant aux porteurs de projet de tester, de valider son projet professionnel dans un cadre sécurisé.
- ➔ Une parcelle de terre certifiée AB, un parc de matériel commun mis à disposition, des services mutualisés (salles de réunions, matériel informatique et bureautique).
- ➔ Un site d'initiatives et d'expérimentations propice pour échanger, mutualiser et coopérer.
- ➔ Une insertion dans un réseau d'accompagnement : le collectif « de l'envie au projet ».

Des tests sont aussi réalisables après étude du projet en plantes aromatiques et médicinales, en petits fruits et en élevage en petite unité.

Le portage du foncier

Les bâtiments agricoles et les terres, acquis par la Foncière Terre de Liens, sont mis à disposition de personnes qui désirent devenir paysans. Ces personnes en désir d'autres choix professionnels, bénéficiaires du RSA, en recherche d'emploi sont en situation de conduire pendant 1 ou 2 cycles de production les cultures de leur choix, testent les techniques biologiques, envisagent un ou des modes de commercialisation et s'inscrivent progressivement dans des réseaux bio de la Région Nord-Pas-de-Calais. Il s'agit pour le porteur de projet d'être le plus autonome possible dans la gestion de sa parcelle et des cultures choisies.

Collectif « De l'Envie au Projet »

L'Afip Nord-Pas-de-Calais, Accueil Paysan, À Petits Pas et Avenir proposent des ateliers d'accompagnement pour permettre d'avancer dans le projet de chaque futur couvé. « De l'envie au projet » propose un parcours complet formé de divers modules : faire mûrir son projet, le « j'y vais, j'y vais pas », les ateliers thématiques, les journées d'échanges, les « petits Déj » des créateurs qui peuvent ensuite rejoindre « les espaces ressources » à Ruisseauville ou Wormhout ou « les espaces-test » de la couveuse d'entreprises **Chrysalide** ou du **Germoir**. Le collectif aura permis de monter 70 projets de création d'entreprise... 500 personnes sont venues y partager les fruits d'une économie solidaire et du développement durable.



LES ÎLOTS PAYSANS d'Auvergne

Quand les agriculteurs mettent à disposition leurs fermes et leurs savoir-faire



De part sa taille et sa ruralité, le Massif Central représente un territoire d'expérimentation remarquable pour les politiques d'accueil des nouvelles populations, qui mobilisent un réseau associatif dense. Pour les activités rurales, le CELAVAR Auvergne est une coordination d'une quinzaine d'associations qui jouent le jeu de la mutualisation, de la délégation entre membres et du regroupement des compétences.

À l'origine :

C'est dans ce cadre qu'en 2011 et 2012, le CELAVAR se voit confier une mission sur l'émergence des espaces-test par le Commissariat de Massif. Les partenaires de l'étude mettent en avant des initiatives informelles de tutorat, de mise à disposition de terrains agricoles, de réseaux de veilleurs sur l'ensemble du territoire, ainsi que la préexistence de deux couveuses d'entreprises généralistes.

Pour lever les freins au développement de ces outils, un seul mot d'ordre : faire connaître ces initiatives, les conforter juridiquement et clarifier la communication auprès des porteurs de projet.

Ainsi est formalisé un concept : des fermes d'accueil comme « îlot » d'un « archipel » d'espaces-test modulables et adaptables à chaque situation. Là où certains formalisent et nor-

ment, les acteurs du Massif Central ont volontairement ouvert la voie à des formes adaptables et modulables de test : de la mise à disposition simple de foncier à un parrainage et un accompagnement plus poussé.

Les partenaires engagés :

➔ L'association d'ASA (développement animation sud Auvergne) coordonne au sein du CELAVAR le réseau d'« îlots paysans » en faisant appel aux compétences et dispositifs d'accompagnements issus du réseau. Certaines structures interviennent donc plus spécifiquement sur des aspects transversaux ou thématiques (les Cigales sur le financement du matériel, Terre de liens sur le foncier...).

Productions :

Productions diversifiées selon la ferme d'accueil et le projet du couv.

En Alsace, en Lorraine

- ➔ **Difficulté** des porteurs de projet à aller vers certaines formes d'agriculture pourtant prédominantes (élevage gros bovin, céréales bio en filière longue).
- ➔ **Difficultés à se projeter dans une transmission d'exploitation en élevage** du fait du poids des investissements.
- ➔ Démarches de parrainage classiquement utilisées uniquement aux périodes de stages en formation ou de reprise.



Fonctionnement :

L'accompagnement proposé se distingue par trois volets comme dans la plupart des espaces-test :

- Le volet test de l'activité en tant que tel par la mise à disposition de foncier et de matériel ;
- Le volet couveuse par le portage du statut adéquat et l'hébergement juridique par la coopérative d'activité et d'emploi Natura Scop ;
- Le volet accompagnement personnalisé par les temps de formations et d'échanges sur les différents aspects du projet (humain, technique, commercial) apportés par les membres du réseau CELAVAR.

Aujourd'hui, le réseau compte 4 lieux test et 5 porteurs de projet en activité sur différentes fermes. L'une d'elle est la ferme de Flaceleyre en Haute-Loire, apportée en don par son propriétaire, à la Fondation Terre de liens pour en garantir la vocation d'agriculture paysanne, la traction animale et la tradition d'accueil de personnes en route vers l'agriculture.

Une dizaine d'accueillants potentiels ont été repérés par dASA et chaque porteur de projet candidat est libre d'aller les rencontrer. Le réseau est en revanche mobilisable pour formaliser le contrat d'accueil et d'accompagnement, ou clarifier par exemple la question de l'utilisation du matériel. Un cycle de formation pour les agriculteurs en fin de carrière doit notamment aborder ce thème de l'accueil d'un porteur de projet en préparation d'une transmission de l'exploitation.

Les îlots paysans apportent donc une panoplie légale et sécurisante pour les personnes qui s'y engagent, tout en conservant une forte marge de liberté dans sa mise en œuvre, et adaptées aux contraintes rurales du territoire.

Le portage du foncier

Le foncier est mis à disposition par l'exploitant lui-même : ce terrain est donc sa propriété car la sous-location est interdite. L'accord du propriétaire pour une mise à disposition à titre précaire est nécessaire dans les autres cas. Mais contrairement à la CIAP 44, cette formule est peu mobilisée sur les îlots existants, les porteurs de projet n'ayant pas vocation à rester sur place. En effet, les fermes « îlots » sont mobilisables à tous les stades de leur évolution et pas uniquement en fin de carrière de l'exploitant comme le montre le récit de Thomas.

Forces



- Dispositifs d'accompagnement personnalisé déjà existants sur le territoire et habitude de travailler en réseau ce qui facilite la lisibilité pour le porteur de projet
- Parrainage par un exploitant expérimenté
- Portage de l'initiative dans le cadre des politiques régionales à destination des nouveaux arrivants

Points de vigilance



- Formalisation de la relation paysans accueillant et porteur de projet
- Contraintes d'une zone très rurale où les accompagnants extérieurs peuvent être éloignés



Thomas, maraîcher bio sur une ferme d'accueil du réseau Îlots Paysans

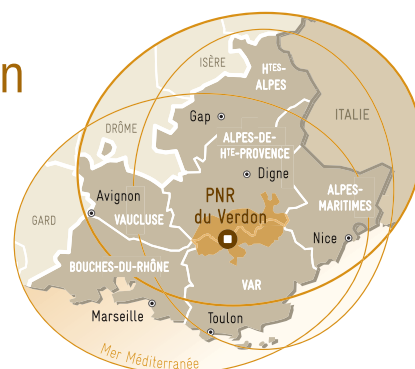
Non issu du milieu agricole, Thomas est un jeune maraîcher bio installé à Domeyrat en Haute-Loire. D'origine picarde, il s'est formé pendant 2 ans sur une ferme qui deviendra le Gerموir dans le Nord Pas de Calais. Il produit depuis 2007 une large gamme de plants de légumes à destination des jardiniers et maraîchers locaux, mais aussi des légumes de pleins champs.

Pourquoi s'inscrire dans Îlots Paysans ? « Ce que j'ai vécu je ne veux pas que les futurs paysans le vivent, je n'étais pas techniquement au point, j'ai beaucoup tâtonné ! Pendant ces années du début, j'aurais aimé un moment de test. Aujourd'hui, je souhaite accueillir des couvés dans ma ferme. C'est d'abord une histoire de rencontre. Il faut qu'il y ait une complémentarité avec ce que je fais. La question du soutien et de l'entraide est importante dans l'installation. La porte est ouverte sur mon site pour envisager ensuite une association avec le couvé, si cela est possible. »



LES ESPACE-TEST AGRICOLES du Verdon

Quand une collectivité prend l'initiative dans le cadre d'un projet de territoire



À l'origine :

Avec une surface agricole utile de 45 000 ha sur l'ensemble de son territoire, le Parc naturel régional du Verdon est marqué par une diversité de paysages agricoles (systèmes de cultures sèches et de plantes aromatiques, élevage ovin extensif, maraîchage et céréales). Mais le territoire se heurte à une baisse constante du nombre d'exploitants agricoles : « une exploitation sur quatre a disparu ces 10 dernières années et plus de 55 % des agriculteurs ont dépassé les 50 ans » explique Antoine Faure, président de la commission agriculture du Parc. Dans sa charte, le Parc a donc inscrit en priorité dans les axes de la politique agricole : « Préserver et reconquérir les espaces agricoles par le renouvellement des exploitations ». La mobilisation d'un collectif de onze structures autour du développement d'un espace-test en « archipel » a été conventionnée en début d'année 2013.

Les partenaires engagés :

Les onze structures membres du collectif sont toutes signataires d'une convention pour l'accompagnement des projets d'espace-test. Le Parc naturel régional est le pilote de l'opération avec l'embauche d'une animatrice dédiée, notamment en charge du repérage des sites potentiels et de l'accompagnement des propriétaires.

La coopérative d'activité et d'emplois qui porte juridiquement l'espace-test est Mosaïque basée à Digne-les-Bains et Manosque.

Sont membres du collectif d'accompagnement : les Chambres d'agriculture des Alpes de Haute-Provence et du Var, Agribio 04, l'Adear du Var, les Jeunes Agriculteurs des Alpes de Haute-Provence et du Var, le Lycée Agricole de Carmejeane, Verdon Solidaire, la Safer PACA et Terre de Liens PACA. Les Points Infos Installation des deux départements au sein des Chambres et l'ADEAR du Var sont notamment identifiés comme les premiers interlocuteurs des porteurs de projet qui souhaiteraient intégrer le dispositif de test.

Productions : Selon le site retenu.



En Alsace, en Lorraine

- ➔ De nombreuses collectivités souhaitent valoriser leurs espaces agricoles pour des productions de proximité.
- ➔ Ces collectivités ont notamment la maîtrise foncière de surfaces parfois importantes ou la volonté de travailler cette maîtrise.
- ➔ Au travers des politiques d'aménagement du territoire, de contractualisation de baux à clauses environnementales, ou d'un classement de protection d'un espace agricole : les collectivités ont à leur disposition des leviers d'action.



Fonctionnement :

Le porteur de projet bénéficie de trois types d'accompagnement :

- Le parrainage d'un agriculteur du territoire, à proximité du lieu de test, en appui technique dans le quotidien de l'activité,
- L'accompagnement par les structures professionnelles agricoles, pour clarifier le projet agricole futur, rechercher un site pérenne d'installation, se perfectionner techniquement,
- L'accompagnement par la coopérative d'activité et d'emploi, pour tout l'aspect commercialisation et entrepreneuriat.

L'espace-test n'est pas structuré juridiquement mais les partenaires du collectif interviennent selon leurs compétences aux différentes étapes du projet.

L'une des principales originalités de la démarche est représentée par l'ancrage territorial et l'animation assurés par le PNR qui va bien au-delà de la seule démarche d'expérimentation. En effet, outre un rôle de coordination, l'animateur territorial du PNR a également à charge :

- De constituer un réseau d'acteurs locaux pour développer les synergies autour de la problématique de l'accès au foncier, qu'ils soient élus, propriétaires, partenaires locaux,
- De développer un réseau de parrains agriculteurs, mais aussi, dans les communes volontaires, de personnes ressources pouvant contribuer à l'insertion sociale des porteurs de projet,
- De repérer le foncier disponible pour la mise en place d'une dizaine d'espaces-test à l'échelle du PNR, en étudiant la faisabilité et mettre en œuvre les conditions optimales de test.

Le portage du foncier

Sur la dizaine d'espaces-test envisagés, il est prévu une mise à disposition précaire pour la durée du test du foncier par des propriétaires privés ou publics volontaires. Le repérage de ce foncier non exploité actuellement a fait l'objet d'une communication à destination des élus et représentants de collectivités, des propriétaires privés, des agriculteurs notamment dans le cadre d'une transmission progressive. Les associations locales et habitants sont également interpellés dans cette brochure pour participer bénévolement à l'animation des lieux tests, à la commercialisation ou à l'insertion sociale du porteur de projet.

Forces



- La mobilisation multiple de foncier
- Articulation avec les forces vives du territoire (propriétaires fonciers, agriculteurs, habitants, collectivité) et connexion de l'espace-test avec la problématique de la transmission, par un travail de sensibilisation des élus et agriculteurs du territoire
- Plus-value de l'animation coordonnée au sein d'un territoire par un salarié dédié
- Implication des habitants du territoire (parrainage de citoyens solidaires)

Points de vigilance



- Adaptation de chaque lieu test selon le cadre qui peut compliquer la coordination
- Multiplicité des interlocuteurs
- Zonage PNR : peut-on se garantir que les porteurs de projet suivis resteront bien sur le territoire du Parc ?





LA COOPÉRATIVE D'INSTALLATION EN AGRICULTURE PAYSANNE 44

L'entreprenariat coopératif au service de l'installation

À l'origine :

La question de l'installation agricole et des freins rencontrés par les porteurs de projet interrogent les paysans et partenaires de CAP 44 (Construire une Agriculture paysanne performante et plurielle) qui décident de créer un outil favorisant l'installation avec une volonté marquée de ne pas céder au fatalisme. Une pré-étude financée par la Région en 2010 permet de poser les bases de ce travail autour d'un groupe d'acteurs diversifiés : collectivités, acteurs de la création d'entreprises et de l'économie sociale et solidaire, enseignants-chercheurs, paysans et réseaux alternatifs agricoles... Début 2012, la CIAP est créée provisoirement sous la forme d'une association, avant sa transformation en une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) de plus de 30 associés au capital.

Les partenaires engagés :

Les partenaires sont regroupés au sein des 5 collèges de la SCIC et sont donc membres à part entière des prises de décisions au sein de la structure : organismes du secteur agricole, acteurs de l'économie sociale et solidaire ; citoyens, membres des Cigales, paysans ; établissements publics ; salariés de la SCIC.

Les collectivités locales ont notamment apporté un appui financier lors du lancement de l'association en 2012, ainsi que France Active et la Fondation de France.

La Foncière Terre de Liens est propriétaire de la ferme de l'Artuzière où une installation en maraîchage a été portée par la CIAP 44.

Productions :

Tout type d'agriculture diversifiée et paysanne, activités selon les sites de test.

Un paysan membre de la CIAP 44 témoigne :

« Les propriétaires privés sont les plus compliqués : il y a des chances que certains préfèrent laisser leurs terrains en friches plutôt que de signer un bail. Un propriétaire privé ne fera pas naturellement confiance à un jeune qui débarque et qui débute dans l'agriculture. Alors que si moi, son fermier, au moment de la retraite, je me porte garant de ce jeune et négocie une mise à bail progressive avec le propriétaire, on a une chance d'y arriver. »

En Alsace, en Lorraine

- ➔ **Dimension collective et coopérative** généralement peu abordée dans le cadre de l'installation agricole.
- ➔ **Se donner les moyens de démultiplier les opportunités** en impliquant plus largement les acteurs locaux.
- ➔ **Frein de l'accompagnement à la carte de chaque porteur de projet**, notamment pour les hors cadres familiaux.



Fonctionnement :

La CIAP 44 offre trois formes d'accompagnement s'adaptant à l'état d'avancement du porteur de projet :

- Un lieu test en maraîchage bio sur le site du Lycée Agricole de St Herblain, pouvant accueillir simultanément 3 maraîchers pendant 1 an, pour les porteurs de projet qui ont besoin d'expérimenter leur projet en grandeur réelle, avant de trouver leur site d'installation,
- Une formation « Paysan créatif » pour ceux qui ont déjà trouvé leur site d'installation mais ont encore besoin d'un complément de formation et d'être accompagnés dans leur expérimentation du métier : la formation est constituée de 200 h de formation et d'accompagnement à l'entrepreneuriat et 1620 h de stage pratique répartis entre l'exploitation d'un paysan référent et le futur site d'implantation du porteur de projet,
- Le portage temporaire du projet agricole : la CIAP peut assurer un hébergement juridique, administratif et commercial de l'activité économique, assure notamment le suivi comptable et les relations avec les clients et les fournisseurs. Le porteur de projet démarre son activité dans un cadre sécurisé sur son site effectif d'installation.

Le portage du foncier

Cette dernière forme de portage temporaire est notamment très intéressante pour « rassurer » un propriétaire public ou privé, en vue de la signature ultérieure d'un bail à l'issue de la phase de test. L'accompagnateur professionnel, ou le paysan référent peuvent jouer un rôle d'appui à la négociation avec le bailleur, et apportent les garanties concernant la viabilité à moyen terme de l'exploitation. L'objectif de ce portage doit permettre de limiter les installations sur des sites en mises à disposition précaires ou en bail oral.

Forces



- Flexibilité du dispositif qui autorise la CIAP 44 à afficher un objectif de 20 installations créatives par an
- Places des paysans dans le pilotage et le fonctionnement de la CIAP
- Possibilité de rester salarié de la CIAP pour développer une activité autonome, notamment pour les personnes non éligibles aux aides à l'installation

Points de vigilance



- Gouvernance du dispositif qui réunit un grand nombre d'acteurs différents
- Diversité du dispositif qui peut le rendre peu lisible pour un porteur de projet



Zoom sur la Ferme de l'Artuzière

Acquise par la Foncière Terre de Liens, la Ferme de l'Artuzière au cœur de la vallée maraîchère du sud de Nantes a accueilli en 2012 le projet de deux frères : Vincent et Thomas, qui souhaitent convertir la ferme à l'agriculture biologique et y développer du maraîchage diversifié commercialisé localement. En démarrant en tant que stagiaires de la CIAP 44, Thomas et Vincent ont pu bénéficier du portage administratif et de l'accompagnement technique pendant leur première année qui concentrait tous les enjeux de mise en route de leur exploitation. Le bail initialement signé à la CIAP sera converti à leurs noms une fois que leur installation sera effective.



En Alsace comme en Lorraine, la perspective de faire émerger le test d'activité agricole est souhaitée par de nombreux acteurs qui y voient un levier à l'encontre des freins au développement de l'agriculture biologique :

- ➔ **Contribuer au renouvellement** des générations,
- ➔ **Limiter les échecs** au moment de l'installation,
- ➔ **Renforcer des stratégies en faveur de filières ou de territoire moins bien pourvus**, notamment en ciblant les zones à enjeux eau,
- ➔ **Permettre la création de structures viables**, créatrices d'emplois et participant aux dynamiques du territoire.

« **T**émoins des difficultés rencontrées par les hors-cadre familiaux et les cédants sans repreneurs, les associations Terre de Liens Alsace et Lorraine ont souhaité initier et participer à cette dynamique naissante, en apportant ces expériences et outils issus du travail d'essaimage au sein du réseau RENETA. L'étude que nous présentons ici est le fruit de rencontres et d'échanges avec les personnes impliquées dans les espaces-test existants.

De cette analyse, nous sortons convaincus par la diversité des expériences et le dialogue territorial fructueux dont elles sont issues. Une approche critique voudrait que les difficultés rencontrées, les échecs ou les manques, aient été davantage pris en compte dans ce travail. Néanmoins, cette approche aurait été partielle et peu significative si on considère l'évolution constante des dispositifs étudiés et leur relative jeunesse. La qualité du dialogue entretenu au sein du réseau RENETA nous rend tout à fait optimistes sur la capacité de ses membres

à poser un regard critique sur leurs pratiques. À ce jour, il nous semble donc souhaitable d'inviter les forces vives de nos territoires à entamer ce dialogue pour imaginer ensemble les formes d'espaces-test pouvant répondre aux enjeux de nos territoires.

Nous souhaitons - nous membres bénévoles, administrateurs et salariés de Terre de Liens Alsace et Lorraine - accompagner et porter ce dialogue territorial avec les acteurs convaincus comme nous de la pertinence de cet outil : en participant localement à l'animation de groupes de préfiguration d'un espace-test, en envisageant l'acquisition de lieux favorables par l'épargne solidaire, en interrogeant les besoins des porteurs de projets que nous suivons... Et le travail collectif que nous amorçons aujourd'hui ne pourra que s'enrichir de la diversité des acteurs qui y participeront. Avec un objectif commun : collaborer, expérimenter, innover pour le développement de l'agriculture biologique.

Françoise Thouvenot
co-présidente Terre de Liens Lorraine

Jean-Luc Kesser
président Terre de Liens Alsace



Reneta : un espace d'échanges de pratiques et de recherche

Les praticiens des espaces-test agricoles se sont constitués en réseau dès 2008 afin de partager la diversité des initiatives existantes et accompagner la création de nouveaux espaces-tests. Regroupant aussi bien des associations, couveuses et coopératives d'activités, collectivités territoriales, association d'éducation populaire, lycées agricoles ou organismes professionnels agricoles, le réseau s'est doté d'une charte et de valeurs communes issues de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire.

L'animation du réseau doit permettre de favoriser les échanges de pratiques et le renforcement des compétences des membres. Le réseau peut également mobiliser des experts en interne à destination d'un espace-test en projet. Enfin, il défend la recherche et l'innovation sociale notamment par la mobilisation des décideurs pour une meilleure reconnaissance des outils de test d'activité et l'évolution vers des cadres juridiques adaptés aux nouvelles réalités du monde agricole.



Les acronymes utilisés dans ce recueil

ADEAR : Association pour le Développement des Entreprises Agricoles et Rurales

AFIP : Association pour Favoriser l'Intégration Professionnelle

AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

BPREA : Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole

CAE : Coopérative d'Activités et d'Emplois

CAPE : Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise

CELAVAR : Comité d'Étude et de Liaison des Associations à Vocation Agricole et Rural

CFPPA : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

CGA : Centre des Groupements des Agrobiologistes

CIAP : Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne

CIVAM : Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et du Milieu rural

CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole

EPLEFPA : Établissement Public Local d'Enseignement de Formation Professionnelle Agricole

GAB : Groupement d'Agriculteurs Biologiques

HCF : Hors Cadre Familial

MRJC : Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne

MSA : Mutuelle Sociale Agricole

OPABA : Organisation Professionnelle de l'Agriculture Biologique en Alsace

PIDIL : Programme pour l'Installation et le Développement des Initiatives Locales

RENETA : Réseau National des Espaces-Test Agricoles

PPP : Plan de Professionnalisation Personnalisé

SAFER : Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural

TDL : Terre de Liens

OUVRAGES ET ÉTUDES AYANT SERVI À L'ÉLABORATION DE CE RECUEIL :

Les espaces-test agricoles dans les EPLEA

Daneau Alain.

Le rôle des collectivités dans l'accès au foncier agricole

Guide Terre de Liens Nord-Pas-deCalais Collectivités, mai 2011.

L'espace-test en agriculture, Une solution innovante pour des installations agricoles durables

Celavar, février 2010, 11 p.

Espaces de test, pour des projets de création d'activités en milieu rural

Projet Equal - EDORA, 32 p.

Les espaces-tests agricoles : une diversité de dispositifs au service de l'installation agricole

RENETA, Crefad Documents, mars 2013, 149 p.

Étude de faisabilité pour la création d'une couveuse d'activités agricoles sur le sud Grésivaudan

Stevens L., ESA Angers – 2007.

Évaluation de l'expérimentation nationale sur les couveuses d'activités ou d'entreprises

Manoury L., Collège participatif, Provence Alpes Méditerranée, 2001.

Analyse territoriale du potentiel de développement de l'agriculture biologique en Alsace

OPABA – Hélène Clerc, 2012



Edité par Terre de Liens Alsace et Terre de Liens Lorraine – août 2013

D'après l'étude menée de septembre 2012 à août 2013.

Directeur de publication :

Jean-Luc Kesser - président Terre de Liens Alsace et
Françoise Thouvenot - co-présidente Terre de Liens Lorraine

Coordination – rédaction :

Marie Balthazard et **Anne-Lise Henry**

Conception graphique :

Typik Créations - Noëlle Guillot graphiste / illustratrice

Impression :

Imprimé sur papier recyclé
par **Im'serson** - Wittenheim - Association reconnue
entreprise d'insertion et solidaire

Cartographie :

Emmanuelle Bournay

Crédits photos et illustrations :

Christian Bastard, C. Gaillard, Gérard Louis
Xavier Remongin/Min. Agri.fr, Terre de Liens,
<http://www.cyclopaysannpdc.net>,
Noëlle Guillot, Benoit Facchi, Fotolia

Soutien :

Terre de Liens Lorraine et Terre de Liens Alsace sont soutenues dans cette édition
par l'Agence de l'eau Rhin Meuse



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Alsace

Terre de Liens Alsace

5, Place de la Gare
68000 COLMAR
tél : 09 70 20 31 31
mail : alsace@terredeliens.org



Lorraine

Terre de Liens Lorraine

Centre Ariane – 240 rue Cumène
54230 Neuves Maisons
tél : 03 83 47 43 06
mail : lorraine@terredeliens.org